

Brûlure thermique

→ CONDUITE A TENIR :

Dans tous les cas : REFROIDISSEMENT immédiat à l'eau pendant 15 minutes (montre en main)

- **Si la brûlure est peu étendue (inférieur à une paume de main) et peu profonde :**

- Pansement hydrogel
- Puis faire adresser à un médecin pour éviter une surinfection et contrôler le vaccin antitétanique

- **Si critère de gravité :**

- ⇒ Soit la surface de la brûlure est supérieure à la paume d'une main
- ⇒ Soit la localisation est proche d'un orifice naturel (visage par exemple)
- ⇒ Soit la brûlure est profonde.

⇒ Appeler le SAMU pour évacuation et en attendant après refroidissement :

- Recouvrir d'une compresse stérile sans appuyer et faite tenir par une bande sans serrer.
- Maintenir au chaud la personne avec une couverture de survie

⇒ Faire une déclaration d'accident du travail



TOUT SOIN DOIT ÊTRE CONSIGNÉ PAR ÉCRIT ET PORTÉ À LA CONNAISSANCE DE L'EMPLOYEUR OU DE SON REPRÉSENTANT

Secouristes :

Pompiers : 18

SAMU : 15 ou 112 (téléphone portable)

SOS Mains : 03 89 32 55 07

PAS DE TRANSPORT DE VICTIME BLESSÉE

même légèrement dans un véhicule personnel ou d'entreprise, quelle que soit la destination (hôpital, médecin ou domicile).